



# Demande de pension minière de vieillesse

(articles 125 à 130 du décret du 27 novembre 1946 modifié)

## ▶ Votre identité

Nom de famille (nom de naissance) : .....

Nom d'usage : ..... Prénom(s) : .....

Date de naissance : ..... à : ..... Nationalité : .....

N° de sécurité sociale :

N° Retraite des Mines

## ▶ Vos coordonnées

Adresse : .....

Téléphone : ..... Adresse e-mail : .....  
(pour nous permettre de vous contacter en cas de nécessité)

## ▶ Votre situation de famille

Célibataire  Marié(e)  depuis le : .....

Divorcé(e)  Séparé(e)  Veuf(ve)  depuis le : .....

## ▶ Votre conjoint(e)

Nom de famille (nom de naissance) : .....

Nom d'usage : ..... Prénom(s) : .....

Date de naissance : ..... à : ..... Nationalité : .....

N° de sécurité sociale :

Vos enfants et ceux que vous avez élevés

N° Retraite des Mines

Mentionnez tous les enfants ; les vôtres, ceux de votre conjoint, les enfants recueillis, adoptés y compris les enfants morts nés ou décédés. (S'il vous manque de la place pour remplir cette rubrique, utilisez une feuille blanche que vous joindrez à votre demande.)

Nom de naissance et prénom	Lien avec le demandeur Fille, fils, enfant de conjoint, enfant recueilli...	Date de naissance	Date de décès	Enfant jusqu'à 20 ans actuellement à charge	
				OUI	NON
.....	.....	.....	.....	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
.....	.....	.....	.....	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
.....	.....	.....	.....	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
.....	.....	.....	.....	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
.....	.....	.....	.....	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



Joindre les pièces justificatives mentionnées en dernière page

## ▶ Activités professionnelles au régime minier en France

- Indiquez les dates limitatives et précisez l'employeur minier

du ..... au .....

du ..... au .....

du ..... au .....

du ..... au .....



*Si vous êtes encore en activité au régime minier, joignez un certificat de travail mentionnant l'emploi occupé en dernier lieu et, éventuellement, la date de cessation de travail prévue*

## ▶ Autres périodes pouvant être prises en compte par Retraite des Mines

- Périodes militaires .....

Ces périodes sont-elles prises en compte par un autre régime que le régime minier pour le calcul d'une pension ?

oui  Indiquez le nom et l'adresse de l'organisme .....

.....



*Joindre un état signalétique et des services militaires*

- Périodes d'interruption de l'activité pour chômage .....

.....



*Joindre les pièces justificatives (attestation Pôle emploi...)*

- Périodes de scolarité dans les écoles techniques et d'apprentissage ou dans une école d'ingénieur



*Joindre une photocopie de votre diplôme et un certificat de scolarité mentionnant les dates limitatives*

## ▶ Vos activités hors régime minier

- Avez-vous exercé une activité professionnelle salariée ou non salariée et relevé à ce titre d'un régime d'assurance vieillesse obligatoire ?

oui  non

si vous répondez OUI, préciser sa nature : salarié du secteur privé, non salarié (commerçant, artisan, profession libérale ou agricole), fonctionnaire, RATP, EDF-GDF, marins...

.....

- À ce titre, bénéficiez-vous d'une pension personnelle allouée par ces régimes ?

oui  non



*Si vous répondez OUI : joindre une photocopie de la notification d'attribution ou du titre de pension*

- Avez-vous exercé une activité professionnelle à l'étranger ?

oui  Préciser le pays et le lieu de l'emploi

.....

## ► Votre situation actuelle

- Avez-vous cessé votre activité professionnelle ?

oui  à quelle date ? ..... non  date de cessation ? .....

- Êtes-vous titulaire ou avez-vous bénéficié d'allocations ?

chômage    oui     non      préretraite    oui     non

- Êtes-vous titulaire ou avez-vous demandé le bénéfice de l'une des prestations suivantes ?

Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)     Pension personnelle d'invalidité  
 Allocation aux adultes handicapés (AAH)     Allocation supplémentaire d'invalidité (ASI)  
 Rentes AT-MP     Allocation amiante (ATA)  
 Autres

Indiquez le nom et l'adresse de l'organisme qui a reçu votre demande

.....  
.....

Numéro d'identification : .....

## ► Votre conjoint(e) âgé(e) de 60 ans ou plus

*(Une majoration peut être accordée lorsque le conjoint ne dispose pas de ressources personnelles dépassant la limite légale, s'il est âgé d'au moins 65 ans ou, si âgé de 60 à 65 ans, il est reconnu médicalement inapte au travail.)*

- Demandez-vous, pour votre conjoint(e), la majoration ?

au titre de l'inaptitude au travail conjoint(e) âgé(e) de 60 ans au moins    oui     non   
 à titre normal conjoint(e) âgé(e) de 65 ans au moins    oui     non

### ► Vous venez de remplir votre demande

Vérifiez que vous avez bien complété toutes les rubriques de la demande. Ces renseignements sont indispensables pour étudier vos droits

- N'oubliez pas de joindre à votre demande toutes les pièces justificatives demandées.
- N'omettez pas de dater et signer la demande

→ Après obtention de votre pension, vous devez impérativement déclarer tout changement de résidence ou, survenu dans votre situation familiale ou professionnelle.

**La demande de pension minière de vieillesse complétée est à retourner à l'adresse ci-dessous.**

Caisse des Dépôts  
Direction des retraites et de la solidarité - Retraite des Mines  
2, avenue Pierre Mendès-France - TSA N°61348  
75914 Paris cedex 13

Je déclare sur l'honneur, l'exactitude des renseignements contenus dans cette demande. Par ailleurs, je prends l'engagement de faire connaître à Retraite des Mines tout changement qui pourrait intervenir dans ma situation.

À .....

Signature

le .....

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique par la Caisse des Dépôts et consignations en qualité de responsable de traitement (ci-après désignée Caisse des Dépôts). Les données collectées ont pour finalité Gérer les retraites. La base légale de ce traitement est l'exécution d'une mission d'intérêt public à laquelle la Caisse des Dépôts est soumise. Vos données sont conservées selon les modalités suivantes :

- Le contrat d'un ayant-cause (1) est à conserver 10 ans après le décès de l'auteur et jusqu'à 105 ans après sa naissance.
- Le contrat d'un auteur est à conserver 10 ans après son décès, jusqu'à 105 ans après sa naissance et tant qu'un contrat d'un ayant-cause est encore conservé
- Les données propres de l'auteur sont à conserver tant qu'il reste un contrat conservé rattaché à ce dernier.

Vos données ne seront transmises qu'aux personnes habilitées de ou par la Caisse des Dépôts ou à des tiers légalement autorisés. Le traitement de vos données personnelles ne donne lieu à aucun transfert hors de l'Union Européenne.

Conformément à la réglementation Informatique et libertés vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et le droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de vos données ainsi que du droit de faire parvenir à la Caisse des Dépôts des directives spéciales relatives au sort de vos données après votre décès. Pour exercer vos droits Informatique et libertés, vous pouvez vous adresser à [mesdonneespersonnelles@caissedesdepots.fr](mailto:mesdonneespersonnelles@caissedesdepots.fr) ou par écrit à l'adresse suivante ; Caisse des Dépôts - Données personnelles - Etablissement de Bordeaux 6, place des citernes – 33059 BORDEAUX CEDEX. Certaines demandes de droits (accès, rectification, limitation) nécessitent la fourniture d'une pièce d'identité valide. Nous vous invitons à consulter notre Politique de protection des données à caractère personnel à l'adresse suivante : <https://www.caissedesdepots.fr/donnees-personnelles-et-cookies/notice-information-gestion-des-retraites>. Si vous avez des questions concernant l'utilisation de vos Données à Caractère Personnel par la Caisse des Dépôts, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données (DPO) en remplissant le formulaire de contact à l'adresse <http://www.caissedesdepots.fr/protection-des-donneespersonnelles>. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente (CNIL). »



## Dans tous les cas, vous devez fournir

- Un relevé d'identité bancaire ou de caisse d'épargne à votre nom
- Votre carte d'identité ou passeport ou toute autre pièce justificative d'état civil et de nationalité
- Votre dernier avis d'impôt sur le revenu

 **En fonction de votre situation, justificatifs à joindre** (original ou photocopie lisible)

<ul style="list-style-type: none"><li>• Si vous êtes encore en activité au régime minier lors du dépôt de votre retraite</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➔ Les certificats de travail mentionnant l'emploi occupé en dernier lieu et, éventuellement, la date de cessation de travail prévue</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Si vous avez rempli vos obligations militaires</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➔ Livret militaire ou un état signalétique et des services</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Si vous avez interrompu votre activité dans les mines pour chômage</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➔ Attestations de Pôle emploi ou des ASSEDIC ou toutes autres pièces justificatives</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Si vous avez accompli une période de scolarité dans les écoles techniques et d'apprentissage ou dans une école d'ingénieur</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➔ Diplôme et certificat de scolarité mentionnant les dates limitatives</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Si vous n'êtes pas de nationalité française ou ressortissant(e) de l'Union européenne, de l'Islande, du Liechtenstein, de la Norvège et de la Suisse et si vous résidez en France</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➔ Toute pièce justifiant de votre état civil et de la régularité de votre séjour, en cours de validité : titre de séjour ou récépissé de votre demande</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Si vous avez déclaré avoir eu ou élevé des enfants</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➔ Votre livret de famille tenu à jour ou un extrait d'acte de naissance des enfants.</li><li>➔ Pour les enfants recueillis, la décision de justice vous confiant l'enfant</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Si vous avez des enfants à charge âgés de moins de 20 ans</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➔ L'attestation délivrée avec votre carte d'assuré social mentionnant le(s) bénéficiaire(s)</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Si vous êtes retraité(e) d'un autre régime</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➔ Votre titre de pension, notification de retraite</li></ul>

**Plus d'infos sur notre site [www.retraitedesmines.fr](http://www.retraitedesmines.fr)**

**Nos conseillers retraite sont à votre écoute et à votre disposition pour vous aider dans vos démarches**

**01 58 50 27 09**

février 2017

GRUPE

